



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 6850

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre des affaires étrangères et européennes de lui donner des indications sur les réformes qui ont été engagées dans son ministère concernant les achats, à la suite du rapport de l'audit de modernisation, rendu sur ce sujet le 17 octobre 2006.

Texte de la réponse

Dans le cadre du contrat de modernisation portant sur la période 2006-2008, le ministère des affaires étrangères et européennes s'est engagé à améliorer la fonction achats. Le regroupement des services achats-services intérieurs de la direction générale de l'administration (prestations de service, véhicules, fournitures diverses...) au sein du service de la logistique diplomatique a été effectué au début de 2006, dans le cadre de la réorganisation de l'administration centrale du MAEE. Les grands services acheteurs (logistique diplomatique et systèmes d'information et de communication) sont conseillés par la direction des affaires financières et le service des affaires juridiques internes dans leur recherche de performance (marchés et critères de résultats). Dans ce cadre, une politique de mutualisations interministérielles a été engagée, au travers notamment de l'UGAP (papier écoresponsable, fournitures de bureau), ainsi que de projets avec le ministère de l'intérieur pour le carburant et avec le ministère de l'éducation nationale pour les écrans d'ordinateurs. À l'étranger, la mise en place des services administratifs et financiers unifiés (SAFU) interministériels permet, notamment, de mutualiser les achats des différents services de l'ambassade. Parmi les cinquante-huit postes désignés par le comité interministériel des moyens de l'État à l'étranger (CIMEE) pour la création en 2006-2007 d'un SAFU, les deux tiers ont réalisé cet objectif à la mi-2007.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6850

Rubrique : État

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6031

Réponse publiée le : 27 novembre 2007, page 7462